

# Définitions lexicographiques et idéologie : ambiguïtés discursives dans les définitions des races, traces de permanence de stéréotypes racistes?

Patricia Kottelat

---

« (...)Le culturel (l'idéologique) campe inévitablement au cœur même de l'activité définitoire » (COLLINOT, MAZIERE 1997 : 143).

La conviction que les dictionnaires constituent des *textes culturels* (DUBOIS 1971 : 99), dépositaires d'indices idéologiques, est désormais partagée par la majorité des métalexicographes, dont certains se sont orientés, à partir des années 70, vers le repérage des traits d'une idéologie dominante (et de ses représentations doxiques conséquentes) dans la production dictionnaire. Ce sont surtout les deux domaines idéologiquement sensibles du racisme et du sexisme qui font l'objet de ces analyses, aussi bien en diachronie qu'en synchronie.<sup>1</sup>

La présente étude se propose de repérer des phénomènes d'ambiguïté discursive dans les énoncés définitoires des entrées *jaune*, *noir*, *race* et *racisme* dans un corpus lexicographique contemporain, selon une double perspective synchronique et diachronique. Nous adopterons la notion d'ambiguïté discursive telle qu'elle a été définie par P. Charaudeau et D. Maingueneau : « *Ambiguïté* : En analyse du discours, on peut parler d'ambiguïté discursive lorsqu'elle porte non pas sur le sens des mots du lexique ou de la construction phrastique, mais sur le sens implicite. En effet, un même énoncé peut avoir une signification différente selon l'inférence que l'on est conduit à produire pour l'interpréter. » (CHARAUDEAU, MAINGUENEAU 2002 : 33) En effet, ces énoncés définitoires sont potentiellement interprétables comme dépositaires de traces de stéréotypes racistes. L'analyse portera d'une part sur un corpus homogène datant de la fin des années 70, appartenant aux deux grandes maisons d'édition Larousse et Robert, soit le *Petit Robert 1977* (PR 77), le *Lexis Larousse 1977* (L77) et le *Petit Larousse 1978* (PL 78), et d'autre part sur l'évolution diachronique de ces énoncés sur une période de trente ans avec un corpus contemporain, le *Petit Robert 2007* (PR 2007) et le *Petit Larousse 2005* (PL 2005).

## 1. LES ELEMENTS DISCURSIFS OBSERVABLES

La définition, comme l'exemple, est une pièce essentielle dans le dispositif pédagogique et idéologique du dictionnaire. Le lexicographe proposant une équivalence sémantique susceptible de permettre au lecteur de comprendre le signifié et/ou d'identifier le référent (ambiguïté de la définition de noms) est tributaire du système socio-culturel qui interprète la langue et le monde. Aussi, lorsque le domaine s'y prête, les traits de l'idéologie se fondent dans l'analyse définitionnelle selon des modes complexes et divers, dont il est impossible ici de dresser l'inventaire.

Ainsi, comme le remarque A. Lehmann (LEHMANN 1989 : 109), l'activité définitoire met en œuvre des moyens qui ne se limitent pas à la seule définition, quelle que soit sa forme (morphosémantique, logique, par renvoi, etc.). Le dispositif définitoire s'organise aussi en fonction d'éléments complémentaires, de nature protéiforme, qu'il convient de prendre en considération pour observer son discours dans son intégralité. C'est pourquoi nous tiendrons compte, pour le repérage des ambiguïtés discursives, des éléments suivants :

- les éléments de nature typographique, à savoir le choix des minuscules ou des majuscules, ainsi que le passage à l'italique et la mise entre guillemets, indices polysémiques de modalisation, distanciation ou mise en valeur, autant d'éléments qui participent à la construction du sens ;
- le système des renvois, chaînes synonymiques et antonymiques ;
- les éléments de marquage diastratique (diachronique ou diévaluatif), antéposés ou postposés à la définition ;<sup>2</sup>
- «*Les perturbations apportées par le recours aux citations* » (COLLINOT, MAZIERE 1997 : 214) c'est-à-dire la contiguïté de la citation littéraire ou de l'exemple apposé à la définition, qui constitue un enchaînement intradiscursif ;
- la présence de gloses (commentaires, remarques, etc.) intégrées à l'énoncé définitoire.

## 2. LE CORPUS DES ANNEES 70

Nous prendrons d'abord en considération les adjectifs, et adjectifs substantivés, de couleur *jaune*, *noir* (et parfois son parasynonyme *nègre*), et *blanc*, afin de détecter dans les discours lexicographiques des éléments de disparité et d'ambiguïté qui constituent des indices de déséquilibre discursif, de nature dénotative et connotative.

### 2.1 Le PR 78

(1) « **Jaune** : 3.adj. *Race jaune*, race humaine, en majeure partie asiatique, caractérisée par des yeux bridés et une peau jaunâtre. 5. N.m. Individu de race jaune. *Les Jaunes*. »

La définition se présente sous forme d'exemple glosé, indiquant l'incluant hyperonyme *race humaine* et des définisseurs spécifiques de nature géographique ainsi que les traits somatiques *yeux bridés* et *peau jaunâtre*. On remarquera la connotation dépréciative de ce dernier adjectif, présente dans la définition de *jaunâtre* du même PR, par contamination de la citation littéraire contiguë : « Qui tire sur le jaune, d'un jaune terne. « *Figure cadavérique, jaunâtre et douloureuse* » Taine ». L'adjectif substantivé présente l'hyperonyme *individu*, terme équivoque de par sa nature polysémique. En effet, nous référant à la définition du même PR (« **Individu** : I.3 (dans l'espèce humaine) Homme, humain. *Cour.* Être, personne. **III.***Cour.* (souvent *péj.*) Personne quelconque, que l'on ne peut ou que l'on ne veut pas nommer »), la présence de trois acceptions dont une dépréciative, suggère une ambiguïté que d'autres procédures de désignation du genre humain ne possèdent pas, comme par exemple *homme*, *femme* ou encore la forme épïcène *personne*. Enfin, l'exemple *Les Jaunes* (dénomination de nos jours péjorative) ne comporte aucune trace de marquage diévaluatif, comme dans tous les énoncés définitoires des années 70, du reste, phénomène sur lequel nous reviendrons lorsqu'il s'agira d'observer les définitions en diachronie.

(2) « **Noir** : 6. n. m. et f. (XVIIe) Homme, femme de race noire. *Les Noirs d'Afrique. Les Noirs américains* (des États-Unis). *Une Noire*. REM. *Noir* tend à remplacer *nègre*, considéré comme péj. ANT. Blanc, blond, clair ; gai, optimiste ; pur. »

Cet énoncé définitoire présente l'adjectif substantivé, dont l'incluant, plus spécifique que *individu*, est la désignation *homme, femme*, ainsi qu'une glose introduisant la marque diévaluative associée à *nègre*. L'énoncé de l'entrée *nègre* possède un double marquage, diachronique (*Vieilli*) et diévaluatif (*péj.*) : « **Nègre, négresse** : 1. *Vieilli ou péj.* Homme, femme de race noire, dite « mélando-africaine » (divisée en cinq groupes : soudanais, guinéen, congolais, nilotique, sud-africain ou zambézien). 6. (XVIIIe) Nègre (adj. des deux genres) qui appartient, est relatif à la race noire. *Vieilli ou péj.* (en parlant des gens) ». Le définisseur spécifique est de nature encyclopédique, et dénote une polyphonie, c'est-à-dire une superposition de plusieurs voix dans l'énoncé, dans l'emprunt à un discours pseudo-scientifique et anthropologique de classification raciale, différent de celui de l'entrée *noir* qui ne relève que de l'indication géographique (*Afrique, Amérique*), discours que l'on pourrait considérer comme obsolète, puisqu'il réfère à un terme *vieilli*, mais qui induit un brouillage interprétatif de par sa présence même dans l'énoncé définitoire.

(3) « **Blanc** : N. m. et f. UN BLANC, UNE BLANCHE : Un homme, une femme de race blanche. *Les pauvres blancs du sud des États-Unis. La traite des blanches.* « *Moins le blanc est intelligent, plus le noir lui paraît bête* » (Gide). ANT. *Noir* ».

Comme pour *jaune*, l'énoncé définitoire s'ouvre sur un exemple glosé, mais présente une évidente dissymétrie par rapport à ce dernier, les substantifs étant en majuscules, et la glose introduisant des déterminants indéfinis, suggérant ainsi une caractérisation majeure par rapport à *noir* et à *jaune*. Les deux exemples forgés introduisent une certaine ambiguïté. En effet, l'exemple *Les pauvres blancs du sud des États-Unis* relève d'un implicite culturel qui renvoie à une réalité sociale datée, immédiatement postérieure à la crise de 1929, et à certains écrivains américains comme Steinbeck ou Faulkner, mais qui, pour un consultant non averti, et en l'absence d'explicitation, évoque une victimisation des blancs. De la même façon, l'exemple *La traite des blanches* non explicité renvoie également à un implicite. Or, il convient de constater qu'inversement les exemples de l'entrée *noir* ne mentionnent ni la traite des noirs ni la condition des noirs aux États-Unis, et donc la ségrégation, d'où un effet de dissymétrie par rapport à la suggestion d'une victimisation.

On voit donc entre ces trois énoncés définitoires des phénomènes de disparité, de nature typographique d'une part (présence de majuscules) et sémantique d'autre part, par l'emploi des déterminants et dans la procédure de désignation des groupes humains. Cette disparité se retrouve dans les exemples, avec une citation à connotation négative pour *jaune*, une localisation géographique pour *noir*, et enfin deux énoncés reposant sur des implicites pour *blanc*, implicites vecteurs d'ambiguïté discursive.<sup>3</sup>

## 2.2 Le PL 78

Dans le PL 78, les définitions se caractérisent par leur concision et le traitement des lemmes dans leur fonction de substantif :

(4) « **Jaune** : N. Personne de race jaune. »

(5) « **Noir** : N. Personne qui appartient à la race noire. »

(6) « **Blanc** : N. Personne appartenant à la race blanche : *Les Blancs, une Blanche.* (Prend une majuscule). »

La première dissymétrie réside dans la construction verbale de *noir* et *blanc* vs syntagme nominal de *jaune*. Ensuite, seul *blanc* est doté d'un exemple, dont la fonction est probablement d'illustrer le pluriel et le féminin. Enfin, la dissymétrie la plus frappante se situe dans la remarque entre

parenthèses (*Prend une majuscule*), introduisant l'ambiguïté suivante : en l'absence d'exemples, *jaune* et *noir* prennent-ils une majuscule ? Les majuscules apparaissent en revanche à l'entrée *nègre*, et sont visibles dans la remarque postposée qui indique le marquage diévaluatif, mais ne sont pas verbalisées :

(7) « **Nègre, négresse** : Personne appartenant à la race noire : *Les Nègres d'Afrique*. Adj. qui appartient à la race noire (on dit plus souvent nègre aux deux genres : *la race nègre*) REM. Le mot *nègre* ayant pris un sens péjoratif, on le remplace par *Noir* : *les Noirs de l'Afrique*. »

### 2.3. Le Lexis 77

Le L77 propose des énoncés définitoires plus complexes :

(8) « **Jaune**: Adj. et n. Se dit d'une race d'hommes originaire d'Asie, qui est caractérisée par le teint jaune : *Les Jaunes et les Noirs*. »

(9) « **Noir** : Adj. et n. Se dit d'une personne appartenant à une race caractérisée par une forte pigmentation ; qui se rapporte à cette race : *Les Noirs américains* (= des États-Unis). *La traite des Noirs au XVIIIe* (syn. péjor. NEGRE). *Une femme noire*. *L'Afrique noire* (= partie du continent où domine la race noire). *Le problème noir aux U.S.A.* »

(10) « **Blanc, blanche** : Adj. et n. Se dit d'une personne appartenant à une race caractérisée en particulier par la blancheur de la peau (le n. avec une maj.) : *La colonisation blanche en Afrique noire*. *Les Noirs et les Blancs*. *La traite des blanches*. »

Bien que les trois énoncés présentent la même symétrie de construction syntaxique *Se dit de*, les procédures de désignation diffèrent. *Noir* et *blanc* ont pour incluant épïcène *personne* alors que *jaune* renvoie à l'incluant *race d'hommes* : on retrouve ici la même dissymétrie de l'énoncé présente dans le PL 78 et dans le PR 77 où *jaune* se démarque toujours par rapport à *noir* et *blanc*. En outre, les définisseurs spécifiques s'articulent tous trois sur l'aspect somatique de la couleur de la peau selon les associations *jaune/teint*, *noir/forte pigmentation*, *blanc/blancheur de la peau*. La caractérisation progressive des trois énoncés indique une description plus complète de *blanc*, par l'adjonction de la locution *en particulier* qui présente un implicite : en effet, quels sont les autres traits distinctifs des blancs, ici non nommés ?

Enfin, on retrouve le même phénomène de mention de la majuscule que dans le PL 78, majuscule visible dans tous les exemples mais verbalisée seulement pour *blanc*.

Au niveau de l'exemplification apparaissent d'autres disparités. L'entrée *noir* bénéficie du plus grand nombre d'exemples, alors que *jaune* n'en possède qu'un et *blanc* trois. En outre, ces cinq exemples, dont trois glosés, donnent des indications de nature géographique, historique et diastatique (marque diévaluative *syn. péj. Nègre*) et sociologique. Ils font écho à ceux de *blanc* dans le PR 77 (exemple 3) où le *problème noir aux USA* rappelle *Les pauvres blancs du sud des États-Unis*, et *la traite des Noirs* fait pendant à *la traite des blanches*. Ces exemples semblent véhiculer une dénotation plus complète de l'entrée, par rapport à ceux du PR, reposant sur la connotation. Cependant, les exemples de *blanc* ne présentent aucune explicitation, indices une fois encore de connotation et d'implicite.

La relative instabilité sémantique des définitions s'accroît trente ans plus tard, dans les dictionnaires contemporains.

### 3. L'ÉVOLUTION EN DIACHRONIE: LE CORPUS LEXICOGRAPHIQUE CONTEMPORAIN

L'analyse de l'évolution des énoncés en diachronie constitue un observatoire privilégié pour le repérage des traces idéologiques. En effet, les adjonctions, suppressions ou substitutions à l'intérieur des définitions sont des indices culturels dans la mesure où ils reflètent l'état de la langue commune à une période donnée de son histoire. En ce qui concerne notre corpus, l'évolution en diachronie présente un caractère discordant : on assiste d'une part à des avancées *politiquement correctes* (avec des adjonctions, des rétablissements de symétrie entre les énoncés définitoires, des ajouts de majuscules), et, d'autre part, à l'apparition de déséquilibres discursifs, traces d'ethnocentrisme et ajout de stéréotypes.

#### 3.1 Le PR 2007

Les définitions sont remaniées, par adjonctions, suppressions et substitutions.

Ainsi la définition de *jaune* comporte des modifications notoires :

(11) « **Jaune** : 1. adj. *La race jaune* : race humaine en majeure partie asiatique, caractérisée par des yeux bridés et une pigmentation brun très clair de la peau. *Le péril jaune*. 2. n. Asiatique (emploi désobligeant). *Les Jaunes* ».

Pour la première acception concernant l'adjectif, on note l'adjonction du déterminant défini et la substitution de *jaunâtre* (exemple 1) par *pigmentation brun très clair de la peau* : cette modification du définisseur spécifique supprime la connotation négative de l'adjectif précédent. Cependant, l'exemple *le péril jaune*, rajouté en 2007, est un implicite culturel, ici non explicité, reposant sur un stéréotype à valeur négative.<sup>4</sup>

Comment interpréter cette modification, alors que la seconde acception, le substantif, transforme positivement l'énoncé définitoire, en substituant *individu* par *Asiatique* et ajoutant un marquage diévaluatif (*emploi désobligeant*) qui neutralise la valeur dépréciative de l'exemple *Les Jaunes* ? Il y a ici un effet de brouillage interprétatif, dû à une contradiction interne entre valeurs positive et négative à l'intérieur de l'énoncé. D'autres phénomènes de discordance apparaissent dans les définitions, comme à l'entrée *noir* :

(12) « **Noir** : UN NOIR, UNE NOIRE (1556) Homme, femme de race noire. → fam. Black. *Les Noirs d'Afrique* (→négro-africain). *Les Noirs américains, des Etats-Unis* (→afro-américain, négro-américain). « *Le plus redoutable de tous les maux qui menacent l'avenir des États-Unis naît de la présence des noirs sur leur sol* » Tocqueville. *Les Noirs marrons. Une Noire*. REM. *Noir* a remplacé *nègre*, considéré comme péj., néanmoins récemment repris dans les textes didactiques ».

On remarque l'ajout de l'anglicisme parasynonymique à valeur néologique *Black* (avec marquage diastratique antéposé), une spécification de nature géographique pour les différentes désignations de *Noir* et une remarque explicitant la valeur péjorative de *nègre*, en somme des modifications positives de nature dénotative. Cependant, cette modification positive est en contradiction avec

l'adjonction d'une citation qui entraîne une contamination négative dans l'énoncé, car, une fois encore, un consultant non averti ne peut, en l'absence d'explicitation, replacer cette assertion de Tocqueville dans son contexte historique, à savoir une citation littéraire tirée de *De la démocratie en Amérique* (1835-1840), afin d'en évaluer la portée extrêmement négative.

(13) « **Blanc : UN BLANC, UNE BLANCHE** cour. Un homme, une femme appartenant à un groupe ethnique caractérisé par une faible pigmentation et des yeux non bridés. *Les Blancs d'Europe, d'Amérique, d'Australie. Les pauvres blancs du sud des Etats-Unis. La traite des blanches.* «*Moins le blanc est intelligent, plus le noir lui paraît bête* » Gide. Contr. Noir ».

Pour *blanc*, en revanche, les modifications ne portent pas sur l'adjonction d'éléments négatifs *perturbateurs* de l'énoncé, mais sur la substitution des termes de l'incluant *race* par *groupe ethnique*, *race* étant maintenu pour *noir* et *jaune*. Le sémantisme de *ethnique* et *ethnie* introduit les sèmes distinctifs de langue, culture, civilisation, introduisant alors une connotation extrêmement positive à *blanc* et une disparité patente à *noir* et *jaune* :

(14) « **Ethnie** : didact. Ensemble d'individus que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la communauté de langue et de culture. → aussi *race*. *L'ethnie française englobe notamment la Belgique wallonne, la Suisse romande, le Canada français* ».

De plus, l'exemple de la définition d'*ethnie* du PR 2007 est révélateur d'une position ethnocentriste du discours lexicographique. On notera enfin un jeu de symétries et dissymétries d'un énoncé à l'autre : entre *noir* et *blanc* une symétrie typographique dans l'usage des majuscules ; entre *jaune* et *blanc* une symétrie des définisseurs spécifiques (traits somatiques) et enfin la dissymétrie *noir/jaune/race* vs *blanc/groupe ethnique*.

### 3.2 Le PL 2005

Parallèlement à la disparition partielle et sélective du concept de *race* dans le PR 2007, on constate en revanche sa disparition totale dans le PL 2005 :

(15) « **Jaune** : n. (Avec une majuscule) Personne xanthoderme, ayant la peau de couleur jaune ou cuivrée (par oppos. A *Blanc*, à *Noir*). [Ce terme a souvent fait l'objet d'emplois péjoratifs] ».

(16) « **Noir** : n. (Avec une majuscule) Personne mélanoderme, ayant la peau noire. *Des Noirs. Une Noire.* (Le terme s'emploie par oppos. à *Blanc*, à *Jaune*) ».

(17) « **Blanc** : n. (Avec une majuscule) Personne leucoderme, ayant la peau blanche. (Le terme s'emploie par opposition à *Noir*, *Jaune*) ».

Les trois énoncés définitoires sont symétriques (oserons-nous dire paritaires ?) avec pour incluant la forme épïcène *personne* et l'introduction dans le définisseur spécifique du terme scientifique correspondant respectivement aux trois couleurs de la peau. Cette substitution, disparition de *race* et apparition de scientificité, n'est évidemment pas fortuite mais révèle un parti pris définitoire en étroite relation avec le concept même de *race* et son traitement lexicographique conséquent. Cela nous amène à poursuivre notre réflexion par l'analyse de la conception de *race* véhiculée par les dictionnaires.

#### 4. L' EVOLUTION EN DIACHRONIE DE RACE

On remarque une certaine stabilité sémantique de cette notion dans les années 70 :

(18) PL 78 : « **Race** : Groupe d'individus dont les caractères biologiques sont constants et se conservent par la génération : *race blanche ou leucoderme, race jaune ou xanthoderme, etc* ».

(19) L 77 : « **Race** : n.f. (it. Razza) Groupe d'individus se distinguant des autres par un ensemble de caractères biologiques, psychologiques ou sociaux qui se transmettent par hérédité ».

(20) PR 77 : « **Race** : **III.** (*Groupes humains*) 1. (1684). Groupe ethnique qui se différencie des autres par un ensemble de caractères physiques héréditaires (couleur de la peau, forme de la tête, proportion des groupes sanguins, etc.) représentant des variations au sein de l'espèce. *Race blanche, jaune, noire. Races subdivisées en sous-races. Croisement entre races* ».

Trente ans plus tard, le panorama conceptuel est bouleversé par les découvertes scientifiques en matière de génétique au début des années 90, puisque les recherches sur l'ADN amèneront à la réfutation du concept de race et de la classification raciale conséquente. Les énoncés définitoires des PR 2007 et PL 2005 attestent cette transformation conceptuelle mais de façon radicalement différente :

(21) PR 2007 : « **Race** : **III. Dans l'espèce humaine. 1.** (1684) Subdivision de l'espèce humaine d'après des caractères physiques héréditaires. *En dépit des recherches sur l'indice céphalique, les groupes sanguins et la génétique, rien ne permet de définir la notion de race, sinon des caractères visibles globaux, relatifs et partiels. La race blanche, la race jaune. Croisement entre races* → interracial ; métissage. **2.** (1828 Guizot) Dans la théorie du racisme, groupe naturel d'humains qui ont des caractères semblables (physiques, psychiques, culturels, etc.) provenant d'un passé commun, souvent classé dans une hiérarchie. → ethnie, peuple ».

(22) PL 2005 : « **Race** : Subdivision de l'espèce humaine en Jaunes, Noirs et Blancs selon le critère apparent de la couleur de la peau. Catégorie de classement biologique et de hiérarchisation des divers groupes humains, scientifiquement aberrante, dont l'emploi est au fondement des divers racismes et de leurs pratiques. ♦ La diversité humaine a entraîné une classification raciale sur les critères les plus immédiatement apparents : leucodermes (Blancs), mélanodermes (Noirs), xanthodermes (Jaunes). Cette classification a prévalu, avec diverses tentatives de perfectionnement dues à l'influence des idées linnéennes, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Les progrès de la génétique conduisent aujourd'hui à rejeter toute tentative de classification raciale ».

Dans le PR 2007, les deux acceptions datées renvoient à une évolution diachronique du terme. Mais l'insertion d'un commentaire en italique à la première acception contient une ambiguïté. Tout d'abord, le statut même du passage à l'italique, de nature polyphonique, indique une modification de l'instance énonciative : ici, de toute évidence, l'italique a pour fonction de se démarquer de l'énoncé définitoire précédent et procède à une distanciation. Ensuite, ce commentaire est formulé par l'intermédiaire d'une construction négative (*rien ne permet, en dépit de*) : la mention du discours scientifique ne sert pas ici à légitimer et cautionner une réfutation de la notion de race mais

plutôt à infirmer la possibilité même de sa définition ; on est ici dans une sorte de *métadiscours* lexicographique où la scientificité ne semble pas avoir la fonction d'illustrer un concept mais celle d'accompagner ce *métadiscours*.

Dans la définition du PL 2005, la perspective est renversée : toujours de façon polyphonique, le discours lexicographique assume le discours scientifique, non pas pour confirmer une impossible définition, mais bien pour légitimer son propre discours idéologique, qui coïncide avec la scientificité et la récusation du concept de race et, par voie de conséquence, du racisme. Cette prise de position est lisible dans les traces de modalisation de l'énoncé définitoire. D'une part, on remarque l'absence de passage à l'italique : il y a ici une seule instance énonciative, celle du lexicographe, qui prend en charge la totalité de l'énoncé. D'autre part, il établit de façon patente le lien entre l'acceptation du concept de race et le racisme (*dont l'emploi est au fondement des divers racismes et de leurs pratiques, rejeter toute tentative de classification raciale*). L'usage de l'adjectif évaluatif axiologique *aberrante* est un indice de modalisation de l'énoncé et, enfin, le développement de type encyclopédique à droite du signe typographique ♦ tend à corroborer cette adhésion au rejet du concept de race. Si l'on examine la définition de *racisme* du PL 2005, (23) « **Racisme** : Idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humains, les « races » ; comportement inspiré par cette idéologie », on trouve de nouveau une marque de modalisation avec la mise entre guillemets, qui constitue un rejet et donc une prise de position idéologique.<sup>5</sup>

En outre, le discours lexicographique du PL possède de fait une circularité et une cohérence à l'intérieur de son texte même, puisque *jaune*, *noir* et *blanc* ne sont plus définis en 2005 en termes de races, contrairement au discours du PR qui, en 2007, l'utilise encore, mais seulement pour *noir* et *jaune*. On notera à cet égard que le PR rejette lui aussi explicitement le racisme dans la définition qu'il en donne, (24) « **Racisme** : 1902 de *race*. Théorie de la hiérarchie des races, qui conclut à la nécessité de préserver la race dite supérieure de tout croisement, et à son droit de dominer les autres. *Le racisme n'a aucune base scientifique* », mais non la notion de race, introduisant par conséquent une rupture de la circularité et de la cohérence de son propre texte lexicographique, contrairement au PL.

## Conclusion

Au terme de cette brève analyse, force est de constater que les discours lexicographiques présentent effectivement des disparités, des contradictions internes, des dissymétries. Comme le remarque A. Lehmann (LEHMANN 1989 : 111) : « *Les définitions incomplètes ou ambiguës sont légion dans les dictionnaires, elles relèvent plus de la pratique lexicographique que des contraintes de l'idéologie. C'est en fonction des thèmes étudiés que s'articulent et que prennent sens, dans les différents endroits du texte lexicographique, les traits pertinents du discours idéologique* ». Il est vrai que l'on pourrait peut-être attribuer ces phénomènes à l'hétérogénéité inhérente aux pratiques lexicographiques et dictionnaires. Il est cependant indéniable que la profusion d'ambiguïtés discursives à l'endroit d'un domaine idéologiquement sensible tel que la définition des races peut légitimement susciter une interrogation sur le caractère discriminatoire des dictionnaires, ainsi que le soupçon de permanence de stéréotypes racistes et ethnocentristes. A cet égard, nous avançons l'hypothèse que la présence d'implicites et d'ambiguïtés discursives dans les discours lexicographiques relève d'un interdiscours<sup>6</sup> partagé par une même communauté linguistique, interdiscours empreint d'une tension contradictoire entre permanence de racisme et avancées conceptuelles *politiquement correctes*.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Corpus lexicographique

A. REY, J. REY-DEBOVE, *Le Petit Robert*, Paris, Robert, 1978.

J. DUBOIS, *Lexis, Larousse de la langue française*, Paris, Larousse, 1977.

*Le Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 1978.

M.-H. DRIVAUD, *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Robert, 2007.

*Le Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 2005.

### Autres références

J.-P. BEAUJOT, « Dictionnaires et idéologies », in FR.-J. HAUSMANN (sous la dir. de), *Encyclopédie internationale de Lexicographie*, Berlin, De Gruyter, 1989.

P. CHARAUDEAU, D. MAINGUENEAU (sous la dir. de), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

A. COLLINOT, F. MAZIERE, *Un prêt à parler : le dictionnaire*, Paris, PUF, 1997.

S. DELESALLE, L. VALENSI, « Le mot "nègre" dans les dictionnaires français d'ancien régime. Histoire et lexicographie », *Langue française*, n. 15, 1972.

J. DUBOIS, C. DUBOIS, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse, 1971.

H. GIAUFRET COLOMBANI, « Les ethnotypes dans quelques dictionnaires français du XVII<sup>ème</sup> siècle », *ELA*, n. 107, 1997.

C. GIRARDIN, « Contenu, usage social et interdits dans le dictionnaire », *Langue française*, n. 43, 1979.

M. GLATIGNY, « L'article *arabe* dans un certain nombre de dictionnaires français de *Nicot* au *Grand Robert* », *Cahiers de Lexicologie*, n. 83, 2003.

C. KERBRAT-ORECCHIONI, « Implicite », in P. CHARAUDEAU, D. MAINGUENEAU (sous la dir. de), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

A. LEHMANN, « Les représentations idéologiques dans le discours du dictionnaire. Diversité des lieux et des procédures », *Le français dans le monde*, numéro spécial *Lexiques*, 1989.

A. LEHMANN, F. MARTIN-BERTHET, *Introduction à la lexicologie*, Paris, Nathan, 2003.

D. MAINGUENEAU, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1999.

F. MAZIERE, « Une analyse de la définition : formes, historicité et idéologie », *Le français dans le monde*, n.s. *Lexiques*, 1989.

M. PÊCHEUX, *Les vérités de la Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, Maspero, 1975.

J. REY-DEBOVE, *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires contemporains*, The Hague, Paris, Mouton, 1971.

M. ROSSI, « Quel souk dans ta chambre ! Images et descriptions des cultures arabe et juive dans les dictionnaires scolaires contemporains », *ELA*, n. 128, 2002.

---

## Notes

↑ 1. Parmi les nombreux ouvrages consacrés à l'idéologie dans les dictionnaires, nous ne mentionnerons ici que les plus importants : DUBOIS 1971 ; REY-DEBOVE 1971 ; GIRARDIN 1980 ; BEAUJOT 1989 ; LEHMANN 1989 ; MAZIERE 1989 ; COLLINOT, MAZIERE 1997. Sur les ethnotypes, l'ethnocentrisme et le racisme dans les dictionnaires : DELESALLE, VALENSI 1972 ; GIAUFRET-COLOMBANI 1997 ; ROSSI 2002 ; GLATIGNY 2003.

↑ 2. « Ces termes sont dus à Fr.-J. Hausmann (cf. *Wörterbücher, Dictionaries, Dictionnaires, Encyclopédie internationale de lexicographie*, Berlin, De Gruyter, 1989, t. 1, p. 649-657). Cet auteur propose onze axes, dans le but d'affiner le marquage lexicographique ; parmi ceux-ci, le *diastatique*, concerne plus précisément la hiérarchie sociale et les groupes sociaux ; les registres relèvent de l'axe *diaphasique*, la péjoration d'un axe *diévaluatif*, le genre d'un axe *diatextuel*. Toutefois, on utilise couramment aujourd'hui le terme *diastatique* de façon extensive, en y regroupant ce qui est surtout lié aux groupes sociaux, à la situation et à l'idéologie. » (LEHMANN, MARTIN-BERTHET 2003 : 5).

↑ 3. Sur la valeur ambiguë de l'implicite, voir l'article *Implicite* de C. Kerbrat-Orecchioni dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* (CHARAUDEAU, MAINGUENEAU 2002 : 306) : « La compréhension globale d'un énoncé inclut celle de ses présupposés, de ses sous-entendus et autres implicatures. (...) Car les discours agissent aussi, subrepticement mais efficacement, grâce à ces sortes de passagers clandestins que sont les contenus implicites ».

↑ 4. L'expression *le péril jaune* remonte à 1905, à la suite de l'agression japonaise contre la Russie. Depuis lors, cette expression a traversé les décennies, s'enrichissant progressivement de nouvelles significations et de nouveaux stéréotypes.

↑ 5. Sur la valeur de la mise entre guillemets (MEG), voir MAINGUENEAU 1999: 132 : « La MEG constitue dès lors le résultat d'un acte de signification ; l'énonciateur veut transmettre un certain contenu, auquel le destinataire doit accéder. (...) La MEG d'unités lexicales a pour but d'isoler un fragment d'autrui pour le tenir à distance ; par ce procédé l'énonciateur se met en évidence en se séparant de ce qu'il n'est pas, au lieu de s'effacer fictivement derrière son rôle de rapporteur ».

↑ 6. Nous adoptons la notion d'interdiscours telle qu'elle est ainsi résumée par Charaudeau et Maingueneau, citant M. Pêcheux (CHARAUDEAU, MAINGUENEAU 2002 : 325): « (...) Chaque formation discursive est en fait dominée par l'interdiscours – l'ensemble structuré des formations discursives - où se constituent les objets et les relations entre ces objets que le sujet prend en charge dans le fil du discours. (...) "Le propre de toute formation discursive est de dissimuler, dans la transparence du sens qui s'y forme, le fait que « ça parle » toujours avant, ailleurs, ou indépendamment." (Pêcheux 1975 : 147)».